



**ACADÉMIE  
DE POITIERS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

# FORMATION DES DIRECTRICE.TEUR.S

L'évaluation des écoles

Mai 2023

# Cadre général

## Quelques rappels :

Loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance qui instaure le principe d'une évaluation régulière de tous les établissements publics et privés sous contrat.

Création du CEE.

Une rythmicité recommandée : tous les 5 ans.

Libération des AP pour les équipes engagées (*à l'échelle académique*).

Identification des regroupements d'écoles en unités. Définition des unités selon 4 critères :

- La cohérence
- La taille
- Le nombre d'unités par circonscription
- La programmation des plans français, maths et laïcité

Expérimentation durant le premier trimestre 2021-22.

Cadre du premier degré adopté le 25 janvier 2022.

## 1. Rappel du cadre

Barbezieux	E.M Les Alouettes	2023 – 2024
Barbezieux	E.M Félix Gaillard	
Barbezieux	E.E Jacques Prévert	
Barbezieux St Hilaire	E.P L'eau vive	2023 - 2024
Saint-Bonnet	E.E St Bonnet	
Salles de Barbezieux	E.E Salles de Barbezieux	
Saint Aulais la Chapelle	E.E Saint Aulais la Chapelle	
Challignac	E.P Challignac	2023 - 2024
Barret	E.P Barret	
Condéon	E.P Condéon	
Guimps	E.P Guimps	

Roullet St Estephe	E.M Charles Perrault	2024-2025
Roullet St Estephe	E.E Marcel Pagnol	
Roullet St Estephe	E.E J.J Rousseau	
La Couronne	E.M Etangs des moines	2024-2025
La Couronne	E.M le Parc	
La Couronne	E.Elémentaire	
Mouthiers sur Boëme	Les Tilleuls	2024-2025
Nersac	E.P Alfred de Vigny	
Voeuil et Giget	E.P Yves Duteil	

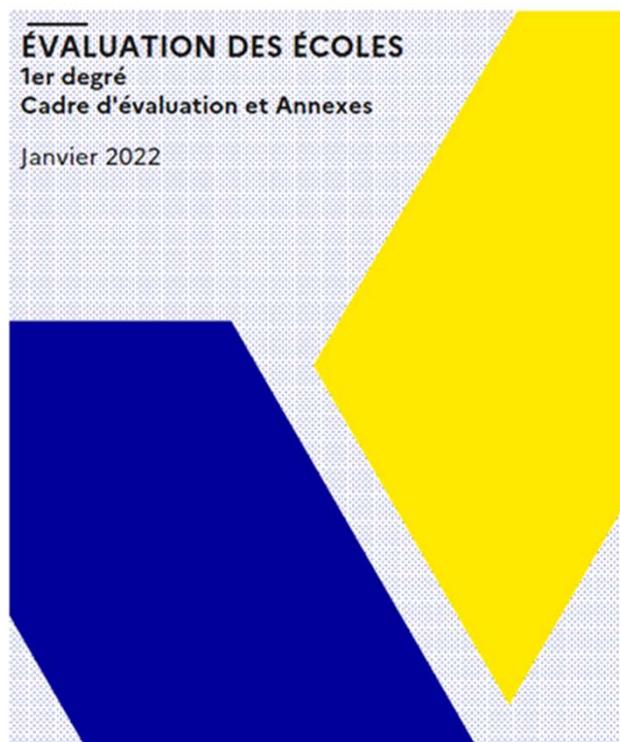
Montmoreau	E.M Gracieuse Compin	2025-2026
Montmoreau	E.E Hélène Cartier	
St Amant de Montmoreau	Les Hirondelles	
St Séverin	E.P St Séverin	2025-2026
Bors de Montmoreau	E.E Bors de Montmoreau	
Juignac	E.P Juignac	
Boisné la Tude	E.E Albert Galteau	2026-2027
Ronsenac	E.P Ronsennac	
Gardes le Pontaroux	E.E Gardes le Pontaroux	
Magnac Lavalette	E.P Magnac	
Villebois- Lavalette	Arc en ciel	2026-2027
Villebois- Lavalette	Jean Tautou	
Torsac	E.E Torsac	
Fouquebrune	E.P Fouquebrune	2026-2027
Dignac	François et Marie Mayoux	
Sers	E.P de Sers	
Vouzan	E.E Vouzan	

Cette année un fonctionnement en plusieurs vagues, qui sera rediscuté pour l'année prochaine

La vague 1 débute le 15 septembre. Rapport interne pour le 17 décembre et 20 février pour le rapport final.

La vague 2 débute le 03 janvier. Rapport interne pour le 8 avril et 20 mai pour le rapport final.

La vague 3 débute le 20 février. Rapport interne pour le 10 mai et 5 juillet pour le rapport final.



**Finalité** : amélioration du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages cognitifs et socio-émotionnels des élèves, de leur suivi, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'école.

L'évaluation aide les écoles à faire émerger leurs **caractéristiques** propres, à **analyser elles-mêmes** leurs décisions, leur fonctionnement, les résultats de leurs élèves et la qualité de leur suivi, à **valoriser** l'investissement de leurs équipes pédagogiques

Il s'agit donc de :

- **mesurer les acquisitions des élèves et leurs résultats et les relier aux pratiques professionnelles, aux organisations retenues et aux choix opérés par l'école,**
- **proposer collectivement des axes de développement à mettre en œuvre pour une amélioration ou une consolidation de la réussite des élèves et de la qualité de vie à l'école.**

Elle a aussi vocation à aider les écoles à donner un sens collectif à l'action et renforcer le sentiment d'appartenance.

**In fine → renouvellement du projet d'école.**

L'**auto-évaluation** mobilise l'ensemble des **acteurs** de la communauté éducative !

Elle amène l'école à s'approprier la démarche, pour **interroger** :

- **sa stratégie,**
- **son fonctionnement général,**
- **son organisation,**
- **ses actions pédagogiques et périscolaires.**

Cela pour mesurer (les 4 domaines) :

- leur impact sur les acquis des élèves, les parcours,
- le bien-être des élèves, la vie qu'elle propose en son sein aux élèves, aux personnels,
- son fonctionnement (organisation du service)
- la place dévolue aux parents,
- son ouverture et les liens tissés avec son environnement.

## Auto-évaluation

**Mobilise** *l'ensemble des acteurs*

**Analyse le contexte** *externe et interne de l'établissement*

**Explicite les besoins** des élèves

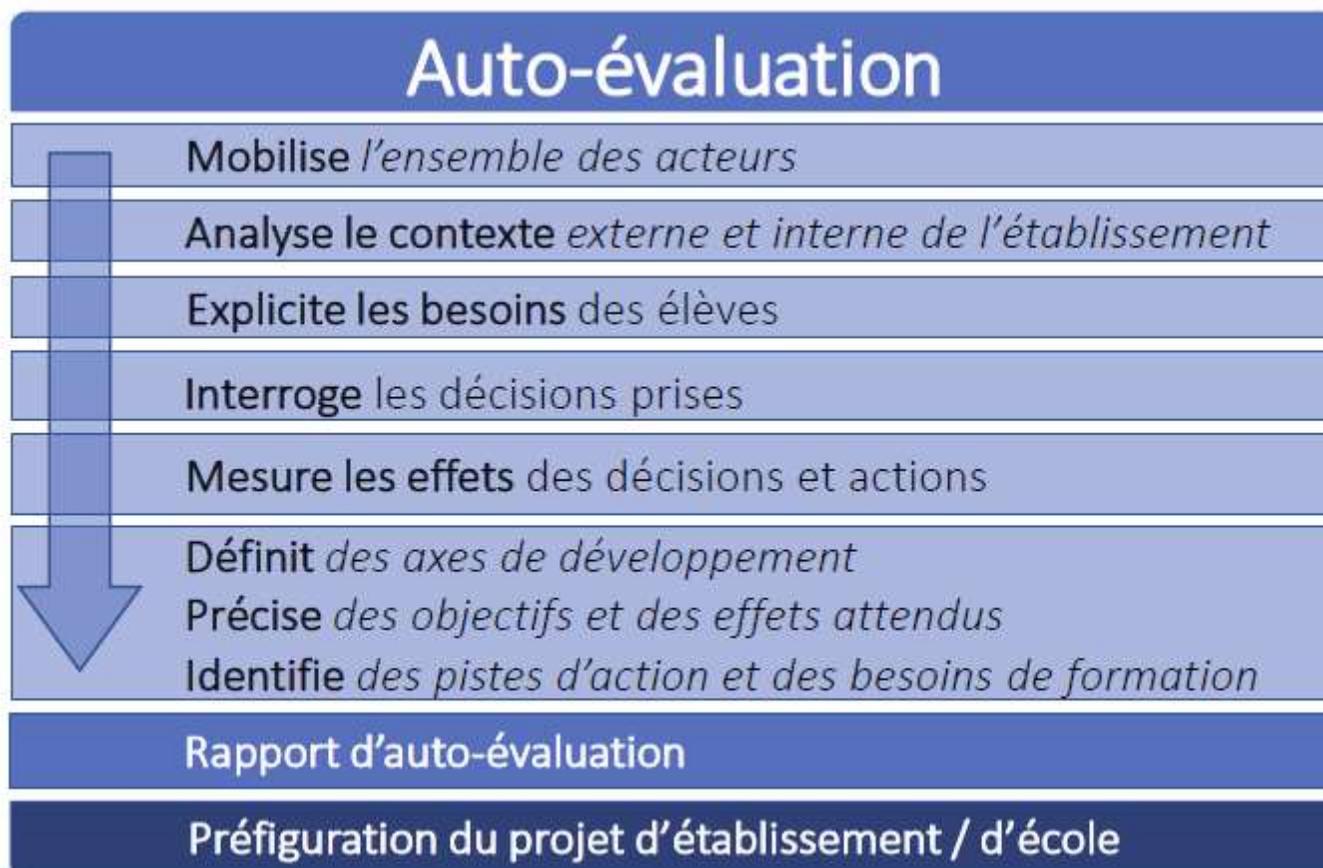
**Interroge** les décisions prises

**Mesure les effets** des décisions et actions

**Définit** *des axes de développement*

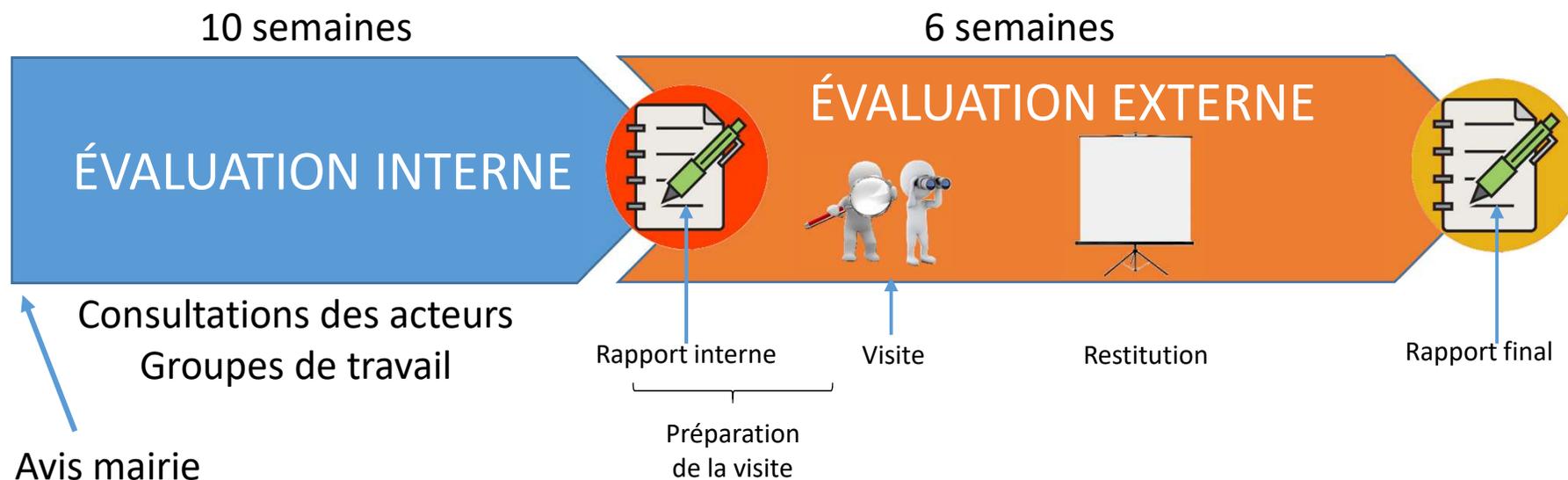
**Précise** *des objectifs et des effets attendus*

**Identifie** *des pistes d'action et des besoins de formation*



# DÉROULÉ

Obligation légale  
 5 ans  
 Démarche qualité ≠ inspection ou audit  
 Engagement des équipes

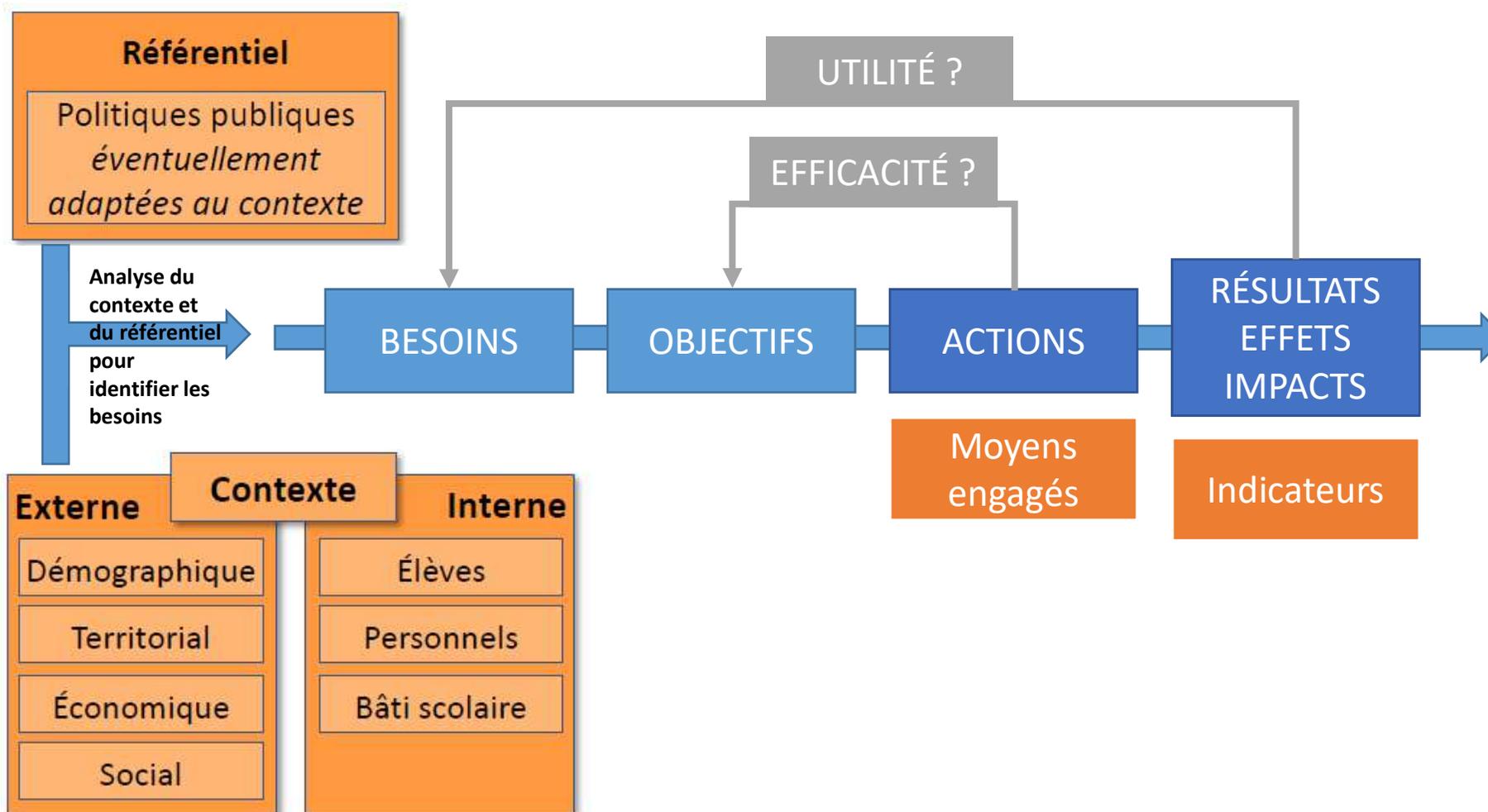


**IEN CIRCO**  
 Non consulté, il accompagne

**EVALUATEURS EXT**  
 Visite, pré rapport, consultation, rapport final

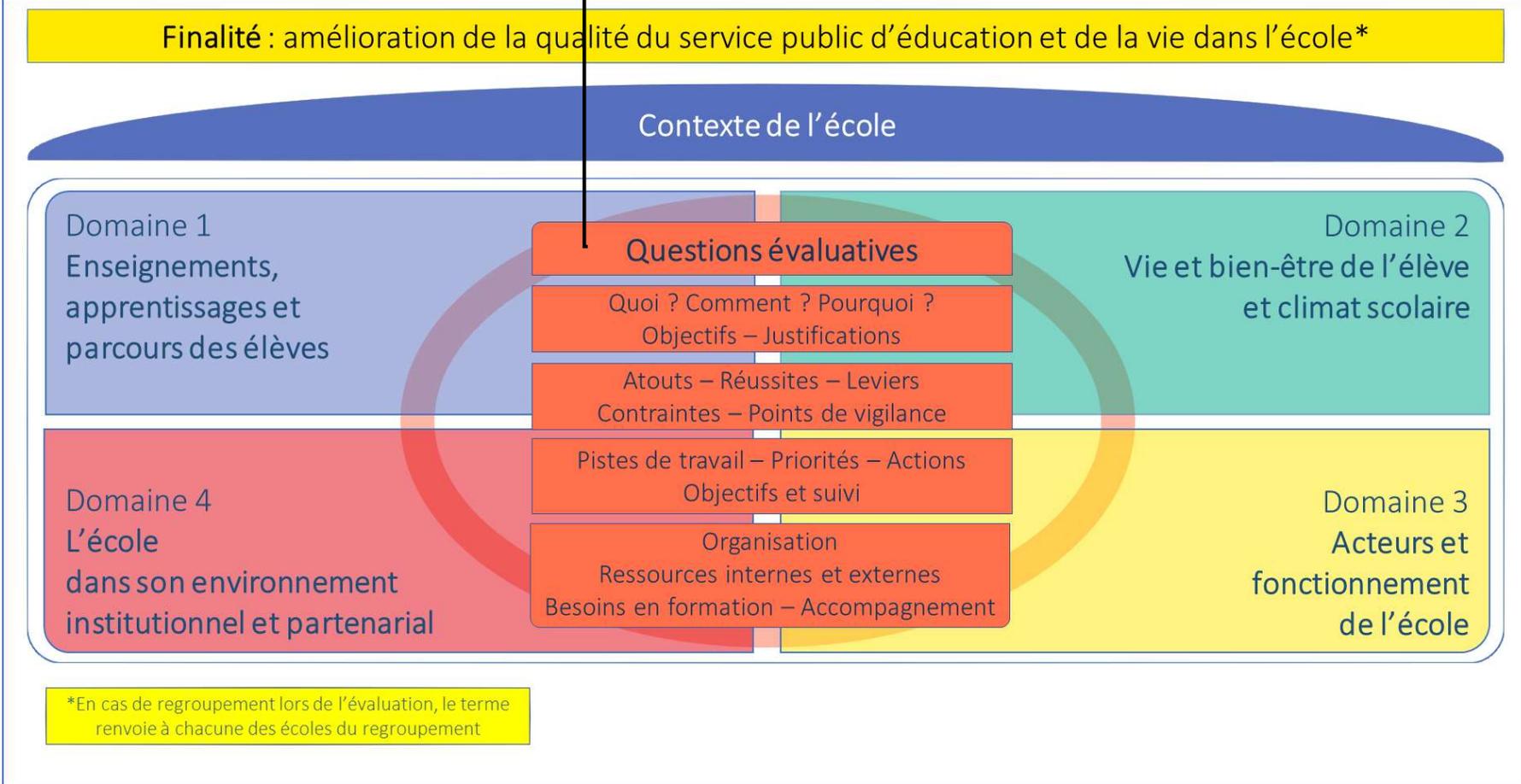
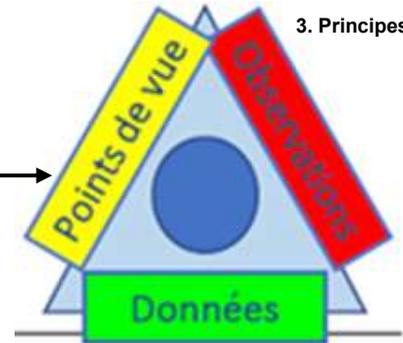
# PRINCIPES

## La chaine évaluative : le moteur du processus

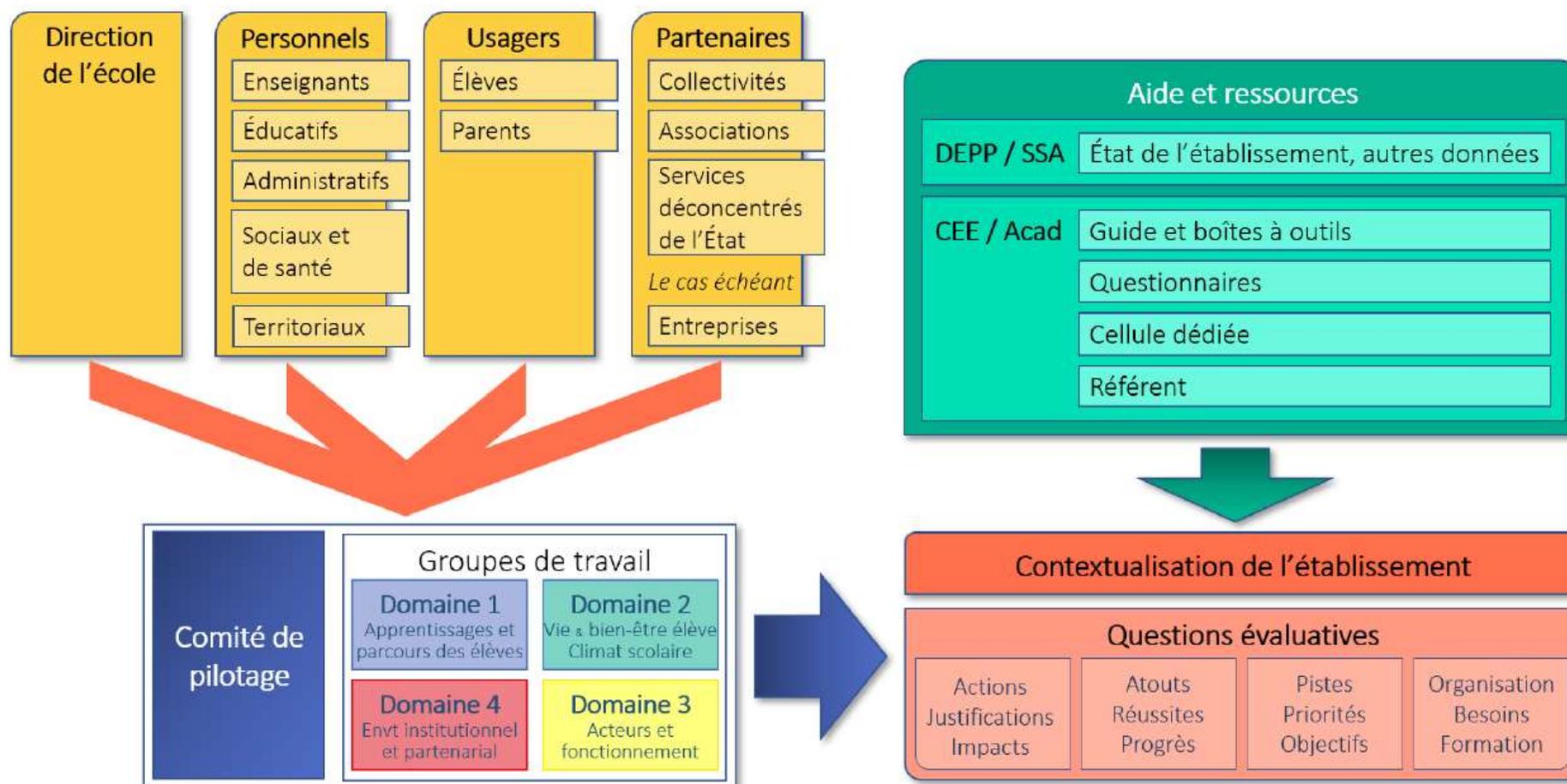


L'école doit répondre à ces questions évaluatives sans chercher à les traiter toutes de façon exhaustive:

- Comment analysons-nous l'organisation et le fonctionnement de l'école ? **Qu'avons-nous voulu faire ? Pour répondre à quels besoins**, notamment des élèves ? Avec **quels effets** attendus ? Qu'avons-nous fait ? Comment ?
- Que considérons-nous **avoir bien réussi** ou moins bien réussi, dans la **mise en œuvre** des actions, mais aussi dans leurs **résultats** et leurs **effets** ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui a permis cette réussite, ou qui a manqué ? De quels atouts l'école dispose-t-elle dans ce domaine, quels sont ses points de vigilance ou perfectibles ? Quelles sont ses contraintes ?
- Quelles sont les questions qui se posent à nous ? Quels potentiels, quels **leviers** identifions-nous dans l'école ? Quelles préoccupations ou **points de tension** rencontrons-nous ?
- En conséquence, quelles **priorités** et quelles pistes de travail identifions-nous pour notre école ? Quelles sont les actions à mener ? Pour quels objectifs ? **Comment assurer le suivi** des actions et l'atteinte des objectifs ? Avec quelle organisation ?
- Pour ce faire, quelles sont les **ressources internes et externes** à l'école ?
- Quels sont les **besoins en formation** ou en accompagnement ?



# ORGANISATION

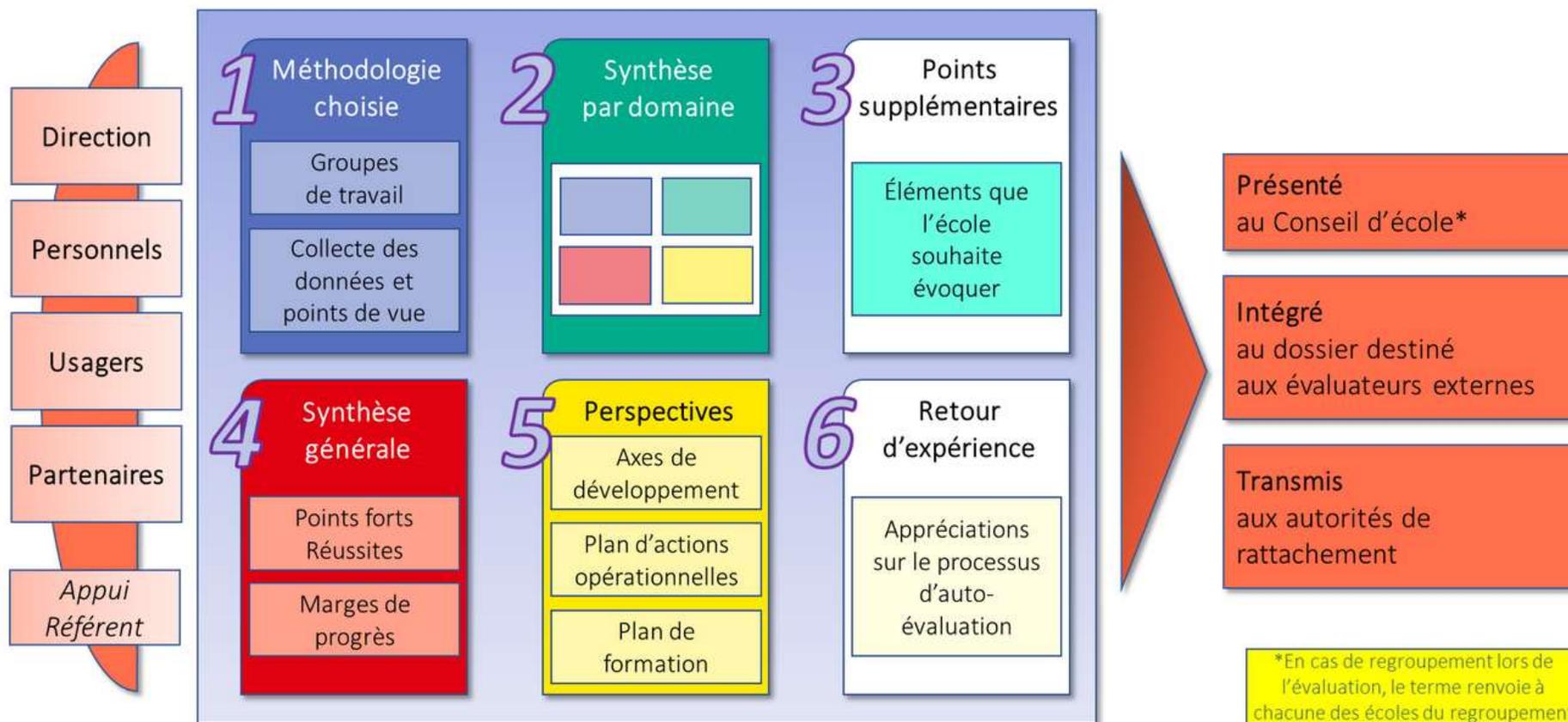


L'organisation de l'auto-évaluation est dans les mains de l'école ou du regroupement d'écoles. **Quelques conseils :**

- L'institution d'un **comité de pilotage** permet d'assurer l'efficacité et la collégialité de l'auto-évaluation.
- Dans le cas d'un **regroupement d'écoles**, décider d'emblée ce qui sera du ressort du regroupement et ce qui relèvera de chaque école
- La présence d'une **pluralité d'acteurs** dans le comité de pilotage est utile : direction, personnels de l'éducation nationale et de la collectivité, parents, partenaires.
- Le renseignement des **données de l'école** ou du regroupement.
- L'organisation possible du travail en commissions, par exemple par grands domaines, avec les différents acteurs représentés, ou sur des questions transversales aux 4 domaines.



# Le rapport d'autoévaluation



## Le rapport d'auto-évaluation



### Évaluation des écoles du premier degré

Date :

#### RAPPORT D'ÉVALUATION INTERNE

Unité évaluée :

École 1 : .....

École 2 : .....

École 3 : .....

Commune.s impliquée.s : .....

**Attention, ce document ne peut excéder 15 pages. Utiliser la police Arial 12**

#### 1- Présentation de l'école

*Caractérisation de l'environnement des écoles (social, économique, territorial). Mise en évidence de ses atouts et de ses contraintes. (10-15 lignes par écoles de l'unité)*

#### 2- Méthode retenue pour l'autoévaluation

*Les rédacteurs présentent de façon succincte la manière dont s'est organisée l'autoévaluation. Ils précisent si des groupes de travail ont été constitués et qui a été consulté. Chaque école peut opter pour une organisation propre ou une organisation collective peut avoir été arrêtée.*

## Le rapport d'auto-évaluation

### 3- Synthèse des analyses par grands domaines

*L'unité peut indiquer des points non mentionnés si cela lui paraît nécessaire. Pour chaque domaine, il est indispensable de débiter par un texte descriptif avant de remplir les tableaux synthétiques. Dans la plupart des cas, il est nécessaire de produire un chapitre par école de l'unité pour chacun des domaines.*

#### Les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Points forts et réussites	Point de vigilance et marges de progrès
Les objectifs et actions à développer	

#### La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

...

#### Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

...

#### L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

...

### 4- Synthèse générale d'appréciation sur l'unité dans son ensemble

*Au regard des synthèses par école du point précédent, l'unité évaluée fournit une appréciation d'ensemble sur :*

- 1- Quels sont les points forts, les ressources, les « pépites » ?
- 2- Quels sont les points de vigilance, les marges de manœuvre et les contraintes identifiées ?
- 3- Quels sont les choix proposés, les leviers d'amélioration que l'unité identifie ?

## Le rapport d'auto-évaluation

### 5- Orientations stratégiques préconisées, plan d'actions et plan de formation associé

*Il s'agit de la synthèse de la partie précédente sous forme de tableau*

N°	Axes de développement	Actions	Processus Indicateurs	Accompagnement et formation souhaités	Calendrier
1					
2					
3					

### 6- Appréciation générale sur le processus d'auto-évaluation

*L'unité indique son appréciation générale sur la méthode retenue, sur le contenu et l'impact de l'autoévaluation sur la communauté éducative et sur tout ce qu'elle estime devoir porter à la connaissance des évaluateurs externes. Elle peut y ajouter les propositions d'amélioration du protocole d'évaluation qu'elle estime souhaitables.*

*(10-15 lignes)*

Ce rapport d'auto-évaluation est assorti d'une préfiguration du projet d'école, directement issu des perspectives dressées dans le rapport.

# Mise en situation

3 groupes de 10 en mixant les secteurs de collège

**Tâche / objectif :** Lecture et analyse d'un rapport d'autoévaluation / identifier les leviers de réussite et les points de vigilance.

***! Une nécessaire bienveillance de la lecture***

**Les questions qui structurent la lecture :**

- Comprend-on le processus d'auto-évaluation suivi ?
- L'analyse des données, des points de vue et des observations est-elle apparente ?
- Identifie-t-on les besoins définis par l'auto-évaluation ?
- Quels sont les objectifs, les actions et les effets attendus ? (chaîne évaluative)

**-1- Lecture silencieuse du rapport individualisé (10 minutes)**

**-2- Réponses aux questions individuellement (10 minutes)**

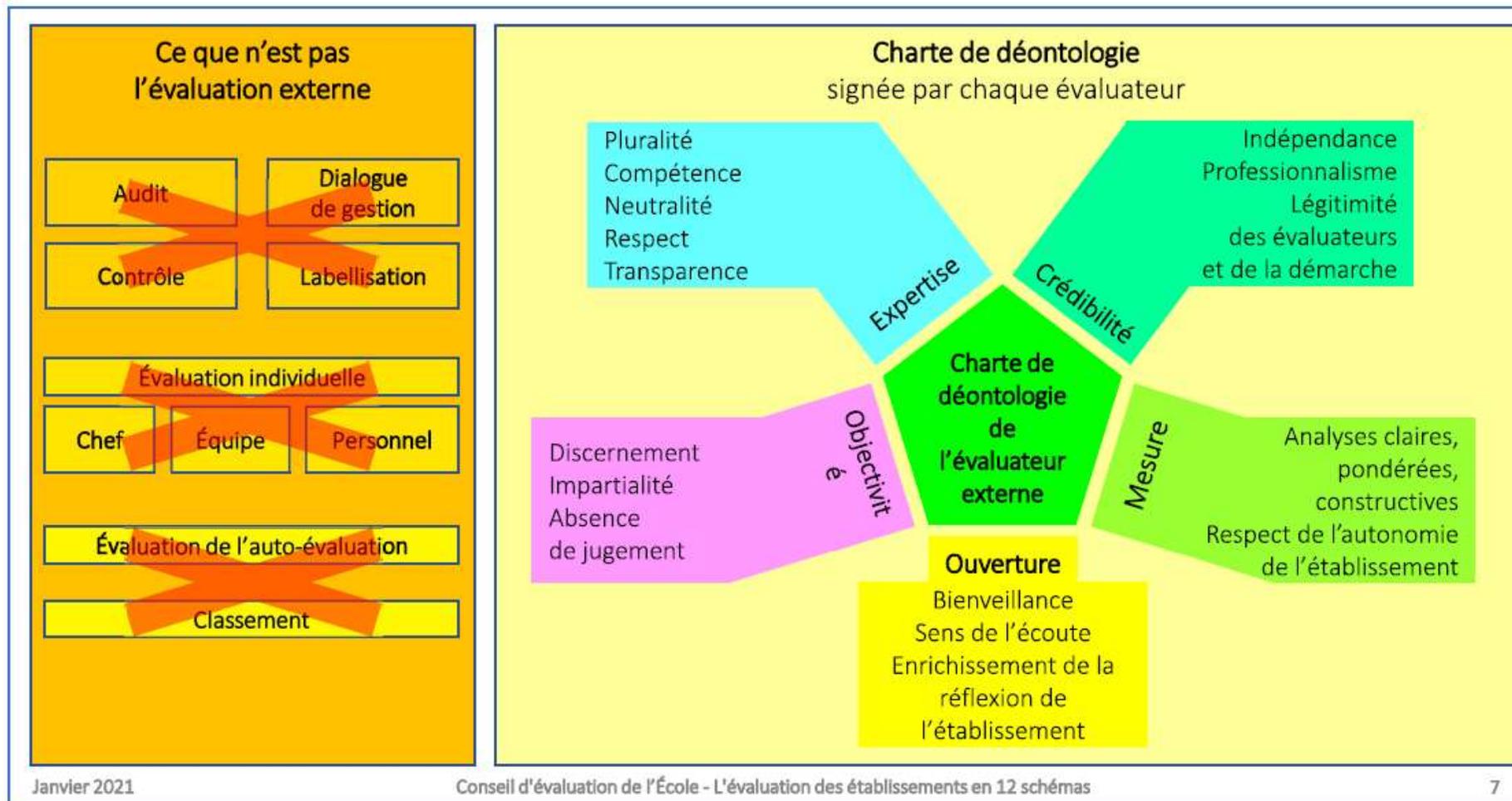
**-3- Première mutualisation des observations par 2 ou 3 (10 minutes)**

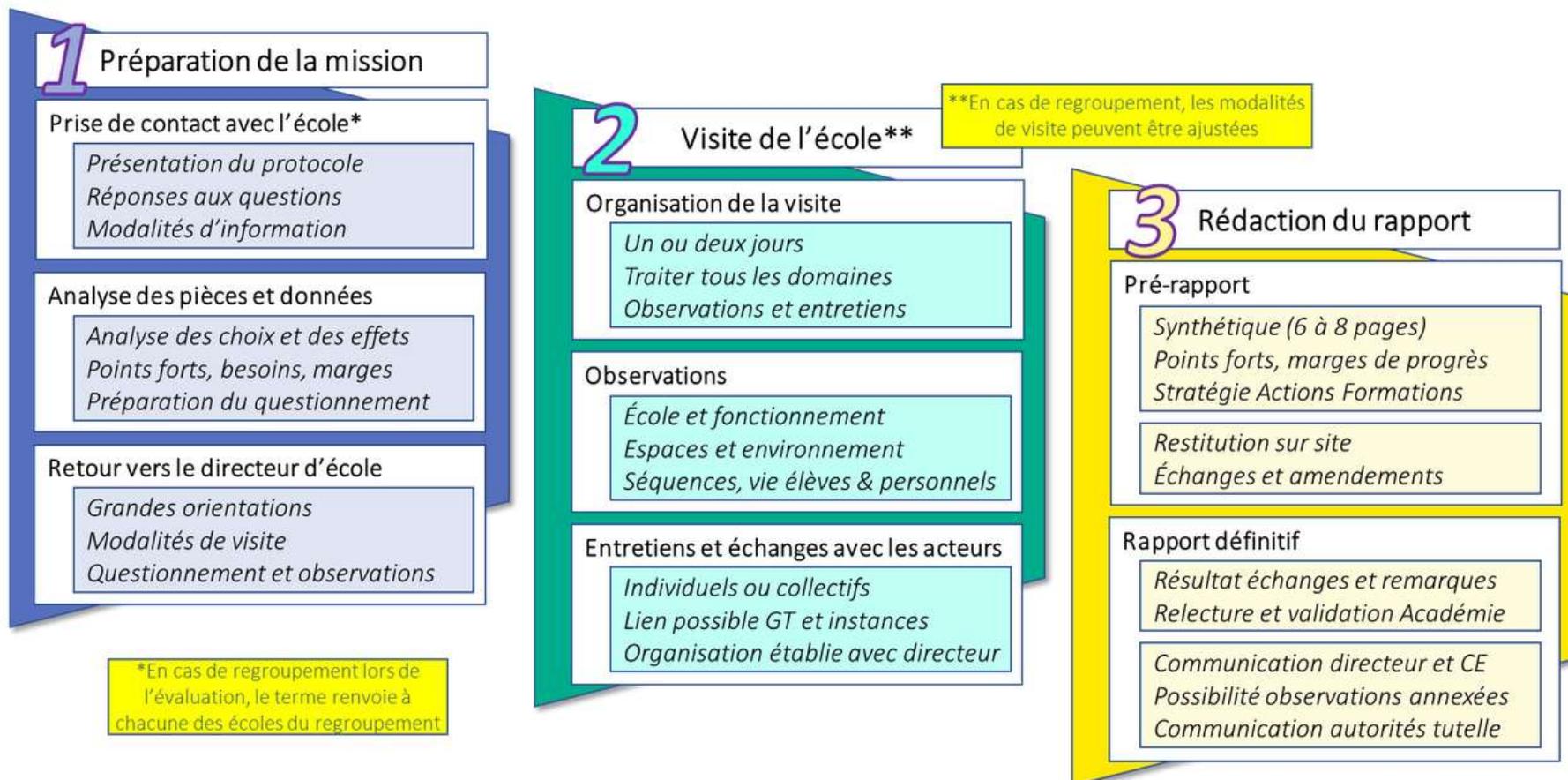
**-4- Synthèse collective au sein du groupe (10 minutes)**

**-5- Retour grand groupe par les animateurs - uniquement 1 ou 2 points clés**

# L'évaluation externe

Echanger, expertiser, recommander



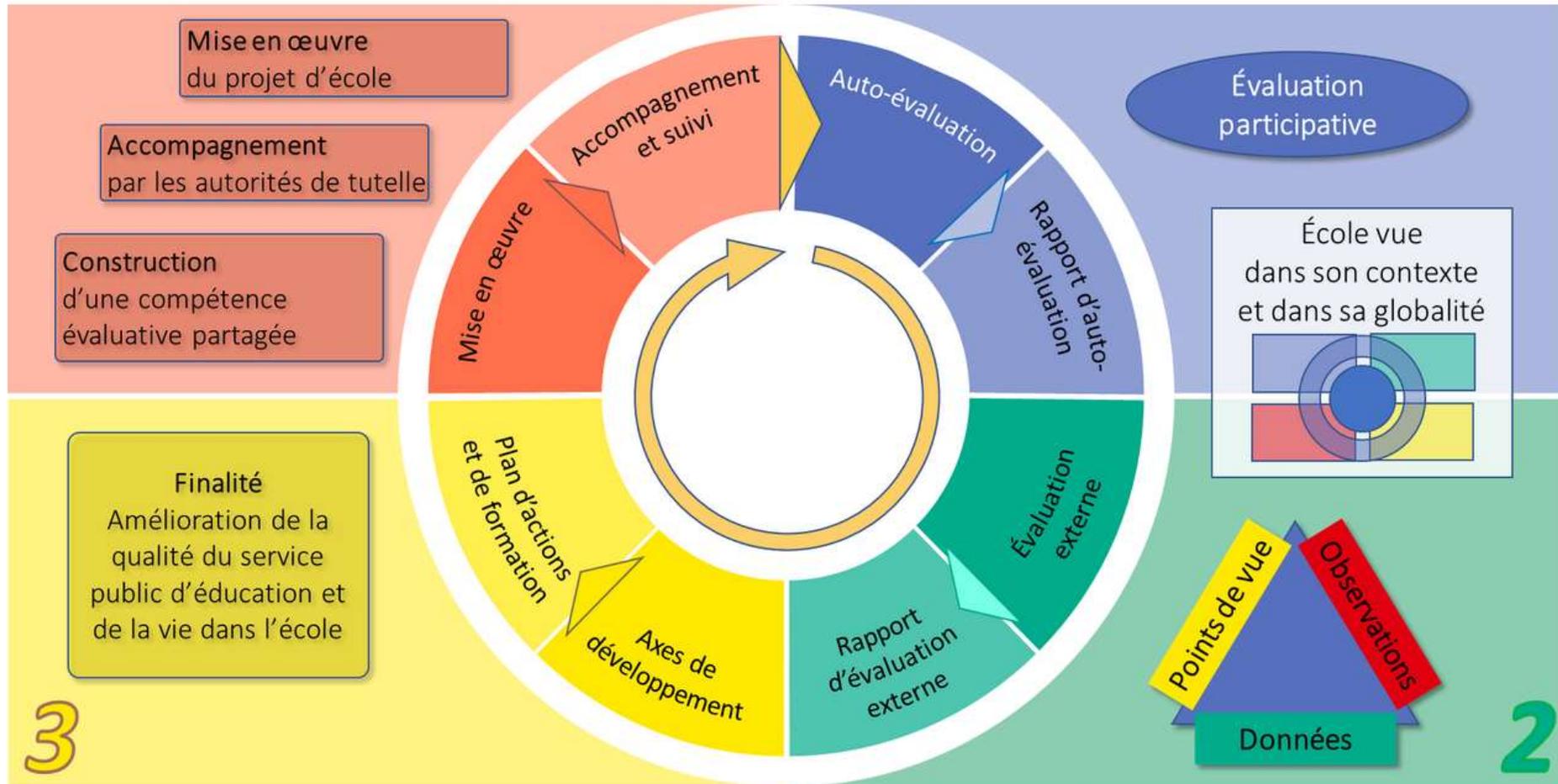




# ACADÉMIE DE POITIERS

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente

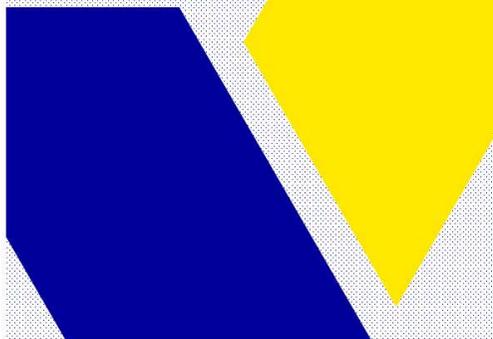


# Ressources et outils



# ÉVALUATION DES ÉCOLES 1er degré Cadre d'évaluation et Annexes

Janvier 2022



# ÉVALUATION DES ÉCOLES 1er degré Les boîtes à outils pour les 4 domaines

Mars 2022



### Questionnaire à destination des élèves de CM1 - CM2

Ce questionnaire est destiné aux élèves des classes de CM1 et de CM2. Nous souhaitons connaître leur avis sur la vie dans l'école et dans la classe. Tes réponses sont donc très précieuses : elles vont nous permettre de connaître les points forts mais également les points qui peuvent être améliorés. Ce questionnaire est anonyme. Tu réponds ce que tu veux.

Ce questionnaire est anonyme. Tu réponds ce que tu veux.

Nous te remercions de ta participation. Les enseignants de ton école

Ce questionnaire est anonyme. Tu réponds ce que tu veux.

Nous te remercions de ta participation. Les enseignants de ton école

A. Qui es-tu ?

A1 je suis né(e) en \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_

A2 je suis  Un garçon  Une fille

A3 je suis en classe de  CM1  CM2

A4 je bénéficie de l'aide d'un autre adulte au sein de l'école  Oui  Non

A5 je mange à la cantine  Oui  Non

A6 je vais à la garderie le matin  Oui  Non

A7 je vais à la garderie le soir  Oui  Non

A8 je vais à l'école / j'aide aux devoirs le soir  Oui  Non

B. Ma vie de

B1. Quand tu penses à l'école, quels sont les verbes qui te viennent à l'esprit ? Coche 3 de ces verbes parmi les suivants :

Apprendre  Partager  Parler  Travailler  Découvrir

Jouer  Progresser  Participer  Rêver  S'ennuyer

Apprendre  Jouer

B2. Quand tu penses à l'école, quels sont les mots qui te viennent à l'esprit ? Coche 3 de ces mots parmi les suivants :

Copain/copine  Solitude  Aide  Inquiétude  Bagarres

Copain/copine  Sécurité  Fatigue  Bruit  Respect  Plaisir

Croy  Sécurité  Fatigue  Bruit  Respect  Plaisir

Sûr  Sûr



## Évaluation des écoles du premier degré

RAPPORT D'ÉVALUATION INTERNE

Date: \_\_\_\_\_

Unité évaluée: \_\_\_\_\_

École 1: \_\_\_\_\_

École 2: \_\_\_\_\_

École 3: \_\_\_\_\_

Communes à évaluer: \_\_\_\_\_

Attention, ce document ne peut excéder 15 pages. Utilisez la police Arial 12.

1. Présentation de l'école

Caractéristiques de l'établissement (des locaux, socio-économique, terrain). Mise en évidence de ses atouts et de ses contraintes (15-20 lignes par école de l'unité)

2. Méthode retenue pour l'autoévaluation

Sur quel(s) principe(s) de leur méthode de mesure doit être retenue l'autoévaluation. Si précises et si des progrès de travail ont été constatés et par à été constatés. Chaque école peut être ou une organisation prévue ou une organisation collective pour avoir été établie.

Rapport d'évaluation interne - Recteur de l'Académie de Poitiers - Document officiel



## 40 questions sur l'évaluation

Septembre 2023

Les 40 questions qui suivent ont été posées par des inspecteurs et des chefs d'établissement lors d'entrevues du Conseil d'évaluation de l'école, notamment dans le cadre des formations dispensées aux IUFCEP.

- Les questions ont été regroupées dans cinq domaines :
- Cadre général
  - Questions sociales et d'orientation
  - Valoriser et reconnaître
  - Visiter et rapporter
  - Accompagner la démarche

### Table des matières

Cadre général	
1. À quoi sert l'évaluation ? Et quel est-elle utile au pilotage du système ?	4
2. Pourquoi les évaluations externes ne sont-elles pas réalisées par un organisme indépendant, par des acteurs d'appartenance pas au système éducatif, comme dans d'autres pays ?	4
3. Peut-on évaluer un établissement sans dévoiler les moyens ? La participation des collectifs a-t-elle valeur d'engagement sur la question des moyens ?	4
4. Comment sont choisis les établissements à évaluer ? Y a-t-il un critère particulier ?	4
5. Peut-on imaginer une évaluation par bassin ou réseau (secteur de recrutement, IEF) ou avec des établissements à profit limité pour une plus grande efficacité ?	5
6. Est-ce pertinent d'évaluer un établissement dans le chef de changer ? De même, pourquoi ne pas attendre qu'un établissement ait atteint une certaine maturité évaluative avant de le faire entrer dans la démarche ?	5
7. Le contexte de crise ne risque-t-il pas de compromettre la qualité de l'évaluation ?	5

### CEE

- Cadre de référence – guide de l'évaluation
- [Boîte à outils](#) → pour les 4 domaines
- Questionnaires
- Memento – 40 questions

### Académie

- Un [modèle de rapport d'autoévaluation](#) à disposition
- [Tâches du directeur](#)
- FAQ
- Indicateurs APAE / Evaluations nationales (6h dédiées dans le cadre des AP)

### Autres outils disponibles :

- Questionnaire en ligne – un framaforms à disposition (en ligne sur le blog des directeurs)
- *Tableau de pré-diagnostic / Acteurs par sous-domaines*

→ disponibles sur le blog circonscription


 Évaluation des établissements du 1e degré ★



SOMMAIRE

● **Accueil**

Le cadre et le sens

✓ L'auto-évaluation

L'évaluation externe

✓ Conclusion : la dynamique de l'évaluation

SUIVI DE MES ACTIVITÉS

Accueil

[Le cadre et le sens ▶](#)

Présentation du parcours

Bienvenue dans votre parcours intitulé « Évaluation des écoles ».

Ce parcours d'auto-formation vous est proposé dans le cadre de la mise en place de l'évaluation des établissements inscrite dans la Loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une École de la confiance et qui s'applique à tous les établissements scolaires.



Le parcours a été construit par l'Institut des Hautes Études de l'Éducation et la Formation (IH2EF) avec le concours du Conseil d'évaluation de l'École (CEE).

Son objectif consiste à donner les principaux éléments de connaissance facilitant la mise en œuvre de l'évaluation que vous soyez membre d'une école évaluée (directeur, enseignants, etc.) ou en situation de participer à l'évaluation d'une école (inspecteur, conseiller pédagogique, etc.).



- **L'essentiel** : 2h30 pour s'approprier les enjeux et la méthodologie de l'évaluation.
- **Pour aller plus loin** : 30 min pour consulter des ressources et des témoignages pour nourrir la réflexion.



# ACADÉMIE DE POITIERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Charente